



Prévention des risques professionnels

Responsabilités et positionnement des acteurs - Méthodes pour l'action

PERSONNES CONCERNÉES

Toutes les personnes en charge des questions de santé au travail et de protection du milieu de travail : préventeurs, intervenants en prévention des risques professionnels, conseillers de l'employeur pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail, assistants de services de santé au travail, infirmiers en santé au travail, animateurs sécurité, membres de comité social économique et de commissions santé sécurité et conditions de travail, consultants en santé au travail.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Resituer dans leur contexte toutes les questions juridiques pouvant se poser dans ce champ disciplinaire.
- > Manier le code du travail pour y retrouver les informations de base.
- > Maîtriser les principes généraux de prévention.
- > Connaitre les principes de répartition des responsabilités civiles et pénales.
- > Déployer une méthode d'analyse permettant de solutionner les cas les plus courants.
- > Connaitre le rôle des acteurs de la prévention dans l'entreprise, notamment le CSE, la CSSCT.
- > Faire le lien entre démarche de prévention et maladies professionnelles.

PROGRAMME

- > Origines et finalités des règles.
- > L'évolution du risque professionnel : les concepts clés.
- > La place de la prévention dans les nouvelles instances de représentation du personnel.
- > La recherche documentaire.
- > L'entreprise et son environnement - les règles de responsabilité.
- > L'obligation de sécurité de l'employeur et ses implications.
- > Initiation à la méthode d'analyse juridique.
- > L'expertise des conditions de travail.
- > Rapide contextualisation : définition et enjeux de l'ergonomie.
- > Mobiliser les concepts fondamentaux de l'ergonomie.
- > Comprendre ce qui se joue dans l'activité de travail.
- > Application du modèle à la prévention des risques.
- > Comprendre et appréhender la charge de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de contenu au travers d'exposés-discussions.

Mobilisation des connaissances personnelles et du groupe à partir de questionnaires à choix multiples.

Travail en groupe sur des cas concrets en matière de responsabilité civile et pénale.

Présentation et mise en pratique d'une méthode d'analyse juridique.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Fabienne TOURNADRE, Directrice de l'Institut du Travail, Université de Strasbourg.

STAGE INTER ENTREPRISES

Durée : 5 jours

En 2023

Réf.: DAE23-0260A

du 11 au 13 septembre et du 18 au 19 septembre 2023

En 2024

Réf.: DAE24-0260A

nous consulter pour les dates

Tarif

2255 € pour toute inscription avant le 31 juillet 2024

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

STAGE INTRA : NOUS CONSULTER

Renseignements et inscriptions

Diane ABELÉ

Tél : 03 68 85 49 30

Sauf le vendredi après-midi
abele@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.